**AG Trotte Cailloux du 5 décembre 2015 à Saint Paul de Loubressac**

**Bonjour à toutes et à tous. Je vous remercie d’être présents.**

**Je remercie la municipalité de Saint Paul de Loubressac d’avoir mis cette salle à notre disposition pour cette 15 ème assemblée générale de notre association.**

***Merci également aux maires et à M. Bessou, conseiller général du canton de nous faire le plaisir d’assister à cette réunion.***

***M. Bernard Resseguier, maire de Ste Alauzie***

***Mme Christelle Guerret, maire de Pern***

***M.Patrick Gardes, maire de Castelnau-Montratier***

***M. Maurice Roussillon, maire de Cézac***

***M. Jean-Pierre Alméras, maire de Cézac***

***M. Claude Pouget, maire de St Paul de Loubressac***

***M. Gilbert Raynal, maire de Flaugnac***

(en fonction de leur présence…)

**Nous allons bien entendu procéder à la présentation des compte-rendu d’activités et financier de l’année écoulée.**

**Notre asso compte 46 adhérents (56 en 2014), avec toutefois un nombre de présents lors des sorties assez variable.**

**Les sorties hebdomadaires revêtent deux formes : la sortie classique, d’une distance de 10 km environ, et la sortie dite « soutenue » plus longue (qui peut se terminer à la nuit !!, ou plus difficile en dénivelée).**

**Actions 2015.**

**Comme en 2014, nous nous sommes mobilisés pour apporter notre contribution à des manifestations relatives à des actions en faveur de la santé : \* le téléthon qui se déroule ce week-end, avec 2 randos dimanche ap-midi à Castelnau.**

 **\*la journée organisée le 30 août dernier à Castelnau-Montratier par l’association Phil’Anthrope (information et lutte contre le cancer) ;**

**Notre association a participé à la journée régionale rando santé mutualité organisée chaque année par la Mutualité Française. Cette journée d’action s’est déroulée pour le dépt du Lot à Labastide-Marnhac le 4 octobre dernier. Outre la randonnée pédestre, des stands sont présents pour promouvoir l’activité physique comme moyen de lutte contre les problèmes de santé, essentiellement la prévention des risques cardio-vasculaires. Des professionnels de la santé sont présents pour répondre aux questions du public et apporter des conseils dans le domaine de la santé. Trotte Cailloux a donc préparé les circuits de randonnée, en balisant et accompagnant les randonneurs sur les deux circuits. Un circuit ludique avec énigmes a été proposé aux enfants autour du village de Labastide-Marnhac. Le travail assuré particulièrement par Evelyne en collaboration avec les représentants de la Mutualité Française, a rapporté 250 € à notre association.**

**Je vous rappelle par ailleurs que l’asso a signé une convention avec le foyer rural de St Paul de Loubressac qui propose des sorties le jeudi sur une courte distance et à un rythme tranquille. Cette « collaboration » permet à chacun d’entre vous de participer à ces sorties. La cotisation de Trotte Cailloux pour 2016 est de 40€ .**

**La section marche nordique**

**Une nouvelle activité a débuté en septembre : la marche nordique.**

**Je vais laisser Evelyne expliquer de quoi il s’agit, puisque suite à sa formation, elle a commencé une initiation à cette discipline le samedi matin à Castelnau .**

**Ce que nous devrons débattre ensuite, c’est de l’organisation du point de vue administratif de cette activité, et de la nécessité de modifier les statuts de notre association.**

**Donc, si cette activité se pratique sous l’égide de Trotte Cailloux, nous vous proposons de créer une section « marche nordique » qui aura son budget propre, pour par exemple, assurer les éventuelles formations à venir et notamment permettre l’achat d’un kit de bâtons spécifiques à cette activité qui seront destinés à l’initiation.**

**Je vous propose d’affecter la recette de la rando santé mutualité à ce budget annexe. D’autre part, une cotisation de 10 € supplémentaires sera demandée à toute personne adhérente à l’association qui souhaitera s’orienter vers cette activité.**

**Donc, au niveau de l’adhésion 2016, plusieurs cas de figure :**

* **La personne qui souhaite adhérer à TC pour la rando classique s’acquittera de l’assurance à la FFR + la cotisation pour le fonctionnement de TC (comme d’habitude) soit 28,50 €**
* **La personne qui souhaite adhérer à TC pour la rando classique ET la marche nordique s’acquittera de l’assurance à la FFR + la cotisation pour le fonctionnement de TC + 10 € pour la marche nordique soit 38,50 €**
* **La personne qui souhaite adhérer à TC uniquement pour la marche nordique s’acquittera de l’assurance à la FFR + 10 € soit 32,50 €**
* **La personne déjà adhérente à une autre asso de randonnée (et déjà couverte au niveau de l’assurance) qui souhaite pratiquer la rando classique, s’acquittera de la cotisation de fonctionnement à TC soit 7,00 €**
* **La personne déjà adhérente à une autre asso de randonnée (et déjà couverte au niveau de l’assurance) qui souhaite pratiquer la marche nordique, s’acquittera de 10 €.**

**Rapport d’activités 2015 Pierre**

 **Indiquer le week-end dans les gorges du Tarn en septembre**

**Avez-vous des remarques à faire sur le rythme ou le contenu du programme qui vous est proposé ? Avez-vous des suggestions ou souhaits à émettre quant aux activités de l’asso ?**

**Rapport financier 2015 M-Christine**

**Faire approuver les rapports moral et financier.**

**Renouvellement du tiers des membres du conseil d’administration**

**Sont renouvelables : Pierre DELELIS élu en 2009**

 **Alain DOMINICI élu en 2009**

 **Evelyne COSTENTIN élue en 2011**

 **Gérard LENNE renouvelé en 2011**

 **Marie-Christine FOUSSAT renouvelée en 2011**

**M. Michel THETIOT n’a pas été adhérent en 2015 : il est proposé de le remplacer au conseil d’administration : qui est volontaire pour le remplacer ?**

**(Joêl Baron avait émis le souhait en 2014 d’entrer au conseil d’administration)**

**Enfin, dernier point : je vous avais informés, il y a quelques semaines, de la construction en cours de la maison des associations à Flaugnac. Il s’agit d’un bâtiment situé à proximité de la salle des fêtes de Flaugnac, dont l’utilisation par les associations de Flaugnac n’impliquera pas de frais de location. TC pourra y tenir ses réunions et éventuellement y organiser des rencontres conviviales (galette, soirées grillades) pour une vingtaine de personnes.**

**Ce projet est financé par la municipalité en ce qui concerne l’achat des matériaux et ce sont des bénévoles qui en assurent la construction et l’aménagement.**

**Les travaux en sont à l’achèvement de l’installation de la couverture.**

**Les associations flaugnacoises font appel à leurs membres qui souhaiteraient s’impliquer, dans la mesure de leur disponibilité et de leurs compétences, pour mettre bénévolement la main à la pâte : pose de placo, installation électrique, plomberie, peinture, etc…La mairie a souscrit une assurance pour chacun des participants bénévoles.**

**Si vous avez l’intention de vous impliquer dans cette réalisation, faites-le moi savoir ; il sera alors fait appel à vous lorsque l’avancement des travaux le nécessitera. Joël peut vous en parler.**

**Je remercie notre secrétaire et notre trésorière pour le travail fait.**

**Parole donnée aux élus et parole donnée au représentant du comité départemental**

**Pot de l’amitié avant le dîner au restaurant.**